

Thérapie SIRT

Qu'est-ce que c'est?

La thérapie SIRT est un traitement des tumeurs primitives et secondaires du foie. Elle permet de traiter localement une ou plusieurs tumeurs, grâce à l'injection de microsphères de verre ou de résine contenant une substance radioactive appelée Yttrium-90, directement dans les artères du foie qui alimentent ces tumeurs.

Y a-t-il un risque?

La thérapie SIRT génère très peu de réactions indésirables. Souvent, on observe:

- Une fièvre de faible intensité
- Une douleur aux articulations
- Des nausées et de la fatigue pendant quelques jours.

Des effets secondaires rares, mais possibles, sont discutés avec le patient lors du premier contact avec le médecin responsable: des microsphères injectées à travers les artères gastriques et duodénales peuvent migrer dans les organes correspondants et conduire à des ulcères.

La préparation au traitement

Le traitement est effectué en étroite collaboration entre la médecine nucléaire, l'oncologie médicale et la radiologie interventionnelle.

Il est nécessaire que toutes les fonctions du foie d'un-e patient-e soient intactes pour qu'il puisse bénéficier de la thérapie SIRT. Si un-e patient-e a déjà suivi plusieurs chimiothérapies ou ne peut pas être opéré, son cas est présenté au colloque interdisciplinaire où des spécialistes de plusieurs disciplines évaluent son cas et l'indication à cette intervention.

Le traitement est d'abord expliqué au patient, puis les procédures préparatoires pour une thérapie SIRT sont effectuées. Cette préparation consiste principalement en une angiographie du foie, dite «sélective», qui permet de vérifier que les particules injectées dans l'artère du foie ne passent pas dans d'autres organes. Ce n'est qu'après cette préparation que le patient est prêt pour une thérapie SIRT, et que la thérapie Y-90 elle-même peut être planifiée et exécutée. Habituellement, le délai entre la planification et la thérapie est d'environ 2 semaines. L'ensemble du traitement, depuis la demande jusqu'à la fin de la thérapie dure environ 1 mois.

Il se peut que le patient doive parfois venir deux fois, mais le maximum est fait pour que ce ne soit pas le cas.

Que se passe-t-il après?

Après une période d'observation de 5 heures à l'hôpital, le patient peut normalement être renvoyé chez lui. Le suivi se fait en étroite collaboration avec le médecin traitant, et sous son contrôle.

Quelle couverture par les assurances?

La thérapie SIRT est remboursée en Suisse, pour l'ensemble des métastases hépatiques ou des tumeurs primitives du foie.

Contacts

Réception du Service de médecine nucléaire
Lu-Ve 8h-17h
Tél. 021 314 43 52